

**Durée :** 1 jour.

**Public :**

Toute personne en charge du personnel au sein de l'entreprise. Dernière MAJ : Avril 2024

**Objectifs :**

Connaître les modalités à la paie, comprendre un bulletin de paie et savoir l'expliquer.

**Pré-requis :**

Aucun prérequis n'est nécessaire pour participer à cette formation.

**Méthodes :**

Alternance entre exposés théoriques et pratiques, exercices et auto diagnostics.

**Evaluation :**

L'évaluation des acquis se fait tout au long de la session au travers des multiples exercices, mise en situation et étude de cas à réaliser. Le formateur remet en fin de formation une attestation avec les objectifs acquis ou non par le stagiaire.

Dernière MAJ : Avril 2024

## Calculer et expliquer le bulletin de paie

Les différentes tranches et bases

Les cotisations Urssaf, CSG/CDRS...

L'utilisation des cotisations

### Le contrôle des charges sociales

Le salaire brut

Les plafonds de cotisations, les tranches : calcul

L'annualisation de la réduction Fillon

Les déductions et réductions de la Loi TEPA

Les bases, les taux, le paiement des cotisations

Le net imposable

Le net à payer

**Modalités d'accès :** Adeos valide avec le candidat, qu'il possède bien les compétences et les prérequis nécessaires au suivi de la formation.

**Délais d'accès :** Nous contacter.

**Accessibilité aux personnes handicapées :** Nos locaux sont aux normes d'accueil pour les PMR, pour les autres handicapés nous contacter afin de pouvoir adapter la formation ou bien vous orienter vers un organisme partenaire.